

Date de génération de ce justificatif : 03/11/2025 Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

## MARTIALINE - Dissolution de société

Référence: L009899

Départements de publication : Morbihan Annonce légale publiée le 29 avril 2022 sur paysan-breton.fr Evènement(s) : Dissolution de sociétéRadiation de société



MARTIALINE Société civile immobilière en liquidation Au capital de 45 700 euros Siège social : Rue des Lamaneurs Zone Artisanale du Redo 56610 ARZON Siège de liquidation : 2 Chemin du Clos Guillemette 56370 SAINT GILDAS DE RHUYS RCS VANNES 489 961 110 Avis de dissolution L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 15/12/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Martial GOUSSAIRE, demeurant 2 Chemin du Clos Guillemette, 56370 SAINT GILDAS DE RHUYS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 Chemin du Clos Guillemette 56370 SAINT GILDAS DE RHUYS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de VANNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur.

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

| Consulter cette annonce en ligne |
|----------------------------------|
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |
|                                  |